

RECTIFICATIFS**Rectificatif au règlement (CE) n° 2134/2005 de la Commission du 22 décembre 2005 fixant les restitutions applicables à l'exportation des produits transformés à base de céréales et de riz**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 340 du 23 décembre 2005)

Page 53, annexe, dans le tableau, deuxième partie, dernière ligne, deuxième colonne «Destination», en regard du code produit «2106 90 55 9000»:

au lieu de: «C10»,

lire: «C14».

Rectificatif au règlement (CE) n° 2037/2005 de la Commission du 14 décembre 2005 modifiant les conditions d'autorisation d'un additif pour aliments des animaux appartenant au groupe des coccidiostatiques

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 328 du 15 décembre 2005)

La publication du rectificatif à la page 56 du Journal officiel L 333 du 20 décembre 2005 est nulle et non avenue.
